

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A.LALLEMAND

Les professeurs d'EPS aux parents d'élèves.

Objet: Qualification au Cross du département

Suite au cross du collège du vendredi 20 octobre et au cross du district du mercredi 8 novembre 2023, **votre enfant peut participer au cross départemental** qui se déroulera **le mercredi 22 novembre 2023 à Dijon** sur la Campus Universitaire.

Départ du gymnase de Pouilly : 9h30 Retour vers 16h30 au gymnase.

Les élèves courront par catégories d'âges : Benjamins - Benjamines (2012-2013-2011).
Minimes G et F (2009- 2010)

Départ des courses :

- 13h20 pour les benjamines filles et filles CM2 (2 425m)
- 13h40 pour les benjamins garçons et garçons CM2 (2 425m)
- 14h00 pour les minimes et cadettes filles (2 425m)
- 14h20 pour les minimes et cadets garçons (3 105m)

Pour les élèves non licenciés à l'A.S., nous sollicitons une participation à la discrétion de chacun à l'ordre de l'AS du collège afin de couvrir les frais d'assurance et de transports.

AFFAIRES A PREVOIR :

- Apporter le repas du midi ainsi que le goûter d'après course mais aussi votre bouteille d'eau.
- Prendre des habits chauds (gros blousons d'hiver, gants, bonnets, pulls, et polaires...)
- Emmener ses pointes si vous en avez ou des chaussures de football moulées **ET** un sac plastique.
- Ne pas oublier **ses quatre épingles à nourrice**, une pochette plastique

Les parents qui souhaitent nous accompagner peuvent nous contacter par téléphone au 06.64.14.22.27. (M. PEREZ-CANO).

Je soussigné Madame- Monsieurparent de l' élève..... autorise
mon fils, ma fille....., né leà participer au
cross du département avec l'Association Sportive du collège A. Lallemand.

J'autorise par ailleurs les enseignants d'EPS à photographier et à filmer mon enfant pour d'éventuels diaporama, livre photos ou séance de projection photos ou vidéo.

A....., le
(Signature)